CONFEDERATION NATIONALE
DE LA BOULANGERIE ET DE LA
BOULANGERIE PATISSERIE FRANCAISE

27, Avenue d'Eylau
75116 PARIS

BILAN 2016

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	MONTANT BRUT 31/12/2016 €	AMORTISSEMENTS PROVISIONS €	MONTANT NET 31/12/2016 €	MONTANT 31/12/2015 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	4 159	3 678	482	166
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel salons	5 279	3 255	2 024	2 684
Installations générales, agencts	72 465	59 046	13 418	21 142
Matériel de transport	24 656	24 656	-	-
Matériel de bureau et informatique	33 998	24 540	9 458	11 669
Mobilier	47 394	46 628	766	2 313
AVANCES ET ACOMPTES	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	11 525	-	11 525	11 525
Prêts	32 238		32 238	40 600
ACTIF IMMOBILISE	**231 714**	**161 803**	**69 911**	**90 098**
CREANCES				
Autres créances	208 214	-	208 214	221 638
Valeurs mobilières de placement	4 395 464	-	4 395 464	3 736 418
Disponibilités	93 778	-	93 778	41 364
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	67 289	-	67 289	41 215
ACTIF CIRCULANT	**4 764 745**	**-**	**4 764 745**	**4 040 636**
TOTAL GENERAL	**4 996 459**	**161 803**	**4 834 656**	**4 130 734**

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2016 €	MONTANT 31/12/2015 €
Confédération	2 637 342	2 557 475
Caisse d'entraide	7 146	7 146
Autres réserves	457 347	457 347
RESULTAT DE L'EXERCICE - Excédent	156 510	79 867
CAPITAUX PROPRES	**3 258 345**	**3 101 835**
Provisions pour risques non récupération des cotisations 2008 à 2016	121 647	100 537
Provisions pour charges départ en retraite du personnel	390 300	257 157
Provision pour risques divers	22 694	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**534 641**	**357 694**
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 403	183 500
Dettes fiscales et sociales	378 003	380 441
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	35 264	35 264
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	-	72 000
DETTES	**1 041 671**	**671 205**
TOTAL GENERAL	**4 834 656**	**4 130 734**

COMPTE DE RESULTAT (Première Partie)

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2016 €	MONTANT 31/12/2015 €
Cotisations	1 861 273	1 693 435
Subventions	2 051 021	1 850 708
Autres produits de gestion	44 928	61 663
Reprise sur amorts, prov et transferts de charges	35 739	235 877
PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 992 960**	**3 841 683**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	2 030 178	1 986 204
Impôts et taxes	143 483	133 571
Charges de personnel	1 444 574	1 416 585
Dotation aux amortissements	17 644	18 813
Dotation aux provisions	207 219	55 817
Charges diverses	10 675	168 471
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**3 853 774**	**3 779 460**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**139 187**	**62 223**
CHARGES FINANCIERES		
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement	1 063	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**1 063**	**-**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits sur autres créances immobilisées	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement	18 536	18 204
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**18 536**	**18 204**
RESULTAT FINANCIER	**17 473**	**18 204**
RESULTAT COURANT	**156 660**	**80 427**

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	MONTANT 31/12/2016 €	MONTANT 31/12/2015 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	560
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**150**	**560**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**- 150**	**- 560**
TOTAL DES PRODUITS	4 011 497	3 859 888
TOTAL DES CHARGES	3 854 987	3 780 020
RESULTAT DE L'EXERCICE	**156 510**	**79 867**

CONFEDERATION NATIONALE
DE LA BOULANGERIE ET DE LA
BOULANGERIE PATISSERIE FRANCAISE

27, Avenue d'Eylau
75116 PARIS

A N N E X E

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 4 834 656 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 4 011 497 Euros et dégageant un excédent de 156 510 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les comptes annuels ont été établis par le bureau de la Confédération et approuvés par le Comité d'Audit dans sa séance du 04 mai 2017.

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

	N° PAGES
REGLES ET METHODES COMPTABLES	
RAPPEL DES PRINCIPES	2
METHODES D'EVALUATION	2/3
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	
ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	4
ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4
COMMENTAIRES SUR L'ACTIF IMMOBILISE	
- Immobilisations incorporelles	4
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	5
COMPTES DE REGULARISATION	
- Produits à recevoir	5
- Charges constatées d'avance	5
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	
ETAT DES ECHEANCES DES DETTES	6
COMPTES DE REGULARISATION	
- Etat des charges à payer	6
NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF	
ETAT DES PROVISIONS	7

La Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie Pâtisserie Française applique depuis le 1er janvier 2000 le Plan Comptable révisé.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthodes d'évaluation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériel salons	8 à 10 ans
• Installations générales, agencements	5 à 10 ans
• Matériel de transport	4 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	5 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, est constituée sur chacune d'elles une provision pour dépréciation.

COTISATIONS

Sont enregistrées en produits d'exploitation :

a) Les cotisations perçues au cours de l'exercice, au titre du même exercice ;
b) Les cotisations non encore perçues au 31 décembre au titre de l'exercice, qui figurent en contrepartie, à l'actif du bilan en « Autres créances – Cotisations à recevoir » ;

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ils sont principalement constitués de subventions.

PROVISIONS

Outre les provisions pour litiges, risques et charges, les droits acquis pour l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite font également l'objet d'une provision dans les comptes.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

	Valeur brute 01/01/2016	Augmentations	Diminutions	Valeur brute 31/12/2016
	€	€	€	€
INCORPORELLES	2 153	2 006	-	4 159
CORPORELLES	179 980	3 812	-	183 792
FINANCIERES	52 125	-	8 362	43 763
TOTAL	**234 258**	**5 818**	**8 362**	**231 714**

Les principales variations affectent les postes suivants :

- Logiciels	acquisition	2 006 Euros
- Matériel de bureau et informatique	acquisition	3 812 Euros

ETAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

	Valeurs brutes 01/01/2016	Dotations	Reprises	Valeurs brutes 31/12/2016
	€	€	€	€
INCORPORELLES	1 987	1 690	-	3 677
CORPORELLES	142 172	15 954	-	158 126
TOTAL	**144 159**	**17 644**	**-**	**161 803**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Cette rubrique comprend exclusivement les logiciels informatiques.
Ils sont amortis sur un an

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montants bruts au 31/12/2016	Échéances à un an au plus	Échéances de un an à cinq ans
	€	€	€
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	43 763	-	43 763
ACTIF CIRCULANT			
Autres créances	208 214	208 214	-
TOTAL GENERAL	**251 977**	**208 214**	**43 763**

PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à 208 214 Euros et se décomposent de la manière suivante :

	€
- Produits d'exploitation	208 214

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 67 289 Euros et se décomposent de la manière suivante :

	€
- Charges d'exploitation	67 289

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

La récapitulation des dettes de la Confédération, par échéances se présente comme suit en fin d'exercice :

	Montants bruts au 31/12/2016		Échéances à un an au plus
	€		€
DETTES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 403		628 403
Dettes fiscales et sociales	378 003		378 003
TOTAL GENERAL	**1 006 406**		**1 006 406**

ETAT DES CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

	€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	628 403
Dettes fiscales et sociales	281 851
TOTAL	**910 254**

ETAT DES PROVISIONS

	Montant au 01/01/2016	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2016
	€	€	€	€
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
Non récupération des cotisations	100 537	51 382	30 272	121 647
Risques divers		22 694		22 694
Charges départ en retraite	257 157	133 143	-	390 300
TOTAL	357 694	207 219	30 272	534 641
TOTAL GENERAL	**357 694**	**207 219**	**30 272**	**534 641**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	207 219	30 272
	- exceptionnelles	-	-
	TOTAL	**207 219**	**30 272**

AUDITEURS ASSOCIES CONSULTANTS EUROPEENS
4, rue Firmin Gillot – 75015 PARIS – Tél. 01.45.32.54.04 – Fax 01.45.32.02.86

CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE-PÂTISSERIE FRANÇAISE

27, avenue d'Eylau
75116 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

A.A.C.E.

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
au capital de 370 000 Euros – R.C.S. : PARIS B 351 631 460 – SIRET 351 631 460 00026 – A.P.E. 6920 Z
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
N° Identification intracommunautaire FR 89 351 631 460

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31 décembre 2016)

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Bureau, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PÂTISSERIE FRANÇAISE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la Confédération et approuvés par le Comité d'Audit. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PÂTISSERIE FRANÇAISE à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.../

II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier, approuvé par le Comité d'Audit et dans les documents mis à la disposition des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

A.A.C.E.



Michel RIGUELLE